

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période terminée le 30 juin 2026

Un message du PDG

Alors que nous faisons le bilan du premier semestre de 2026, je suis fier des progrès continus réalisés par LongPoint ETFs dans la construction d'une plateforme canadienne de FNB véritablement différenciée. Après le lancement réussi de plusieurs stratégies de FNB inédites sur le marché en 2025, notre objectif cette année a été d'accroître la portée de ces produits novateurs tout en continuant d'offrir aux investisseurs canadiens un accès à des stratégies et à des expositions sophistiquées qui ont traditionnellement été difficiles d'accès sur le marché canadien.

Dans la foulée des lancements réussis réalisés en 2025, nous avons poursuivi le renforcement de notre plateforme exclusive de FNB tout au long du premier semestre de 2026. Notre gamme comprend désormais les premiers FNB indiciels à effet de levier 3X au Canada, des FNB de matières premières énergétiques à effet de levier 2X conçus avec soin, ainsi que la seule gamme canadienne de FNB à effet de levier 2X sur des titres individuels populaires des marchés américain et canadien. Ces produits offrent aux investisseurs canadiens une gamme distincte de solutions d'investissement tactiques conçues pour les aider à exprimer leurs convictions de marché, à gérer les risques et à saisir des occasions d'investissement.

Le contexte de marché est demeuré dynamique tout au long du premier semestre de 2026. Les investisseurs ont dû composer avec l'évolution des politiques commerciales et des mesures tarifaires, la persistance des conflits géopolitiques et la volatilité continue des marchés boursiers et des matières premières. Les marchés de l'énergie ont connu d'importantes fluctuations de prix en réaction aux développements géopolitiques, tandis que les sociétés profitant des avancées dans les domaines de l'intelligence artificielle et des technologies des semi-conducteurs ont continué d'être des moteurs importants de la performance des marchés boursiers. Bien que les principaux indices boursiers aient reculé vers la fin du premier trimestre, les marchés ont rebondi vigoureusement au cours du deuxième trimestre. Dans ce contexte, nos FNB à effet de levier ont continué d'offrir aux investisseurs des outils précis, transparents et efficaces pour mettre en œuvre des stratégies d'investissement tactiques.

L'innovation demeure au cœur de l'approche de LongPoint. Nous estimons que les investisseurs canadiens devraient avoir accès à des solutions de FNB sophistiquées offertes par un fournisseur canadien, sans avoir à chercher au-delà du marché national. Notre philosophie de développement de produits repose sur l'identification des lacunes du marché et sur la conception de FNB différenciés répondant à l'évolution des besoins des investisseurs actifs et de leurs conseillers.

En tant que gestionnaire d'actifs fier d'être détenu et exploité au Canada, LongPoint demeure résolument engagé à concevoir des FNB de calibre mondial pour les investisseurs canadiens. À mesure que les marchés continuent d'évoluer, nous maintiendrons notre priorité sur l'innovation, la transparence et un développement rigoureux des produits, tout en élargissant l'accès à des solutions d'investissement distinctives qui, selon nous, peuvent créer une valeur durable pour nos clients.

Nous vous remercions de la confiance que vous continuez d'accorder à LongPoint ETFs. Nous sommes impatients de poursuivre sur notre lancée pendant le reste de l'année 2026 et de continuer à renforcer notre position en tant qu'innovateur de premier plan au sein de l'industrie canadienne des FNB.

Cordialement,

« **Steven J. Hawkins** »

PDG de LongPoint Asset Management Inc.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2026

FNB SavvyLong 2x lié aux actions de la CIBC (CM) ("COMU")

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le FNB, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque important que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient significativement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du FNB gratuitement, sur demande, en appelant au 416 861-8383, en communiquant avec nous par courriel à info@LongPointETFs.com, en consultant notre site Internet au www.LongPointETFs.com, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration, le rapport financier intermédiaire et l'information trimestrielle sur le portefeuille du FNB.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le FNB SavvyLong 2x lié aux actions de la CIBC (CM) (le « FNB ») vise à obtenir des résultats de placement quotidiens qui tentent de correspondre, avant déduction des frais et charges, à deux fois (2x) le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (symbole : CM).

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB peut passivement investir la totalité ou une partie de son portefeuille dans des titres de participation, des comptes portant intérêt, des bons du Trésor et/ou d'autres instruments financiers, notamment des instruments dérivés, comme des contrats à terme, des options sur contrats à terme, des documents de contrat à terme de gré à gré, des swaps, des options sur titres et sur indices, ou une combinaison de ce qui précède.

Risques

Les risques dans le FNB restent tels qu'ils sont décrits dans le prospectus ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du FNB.

La cote de risque du FNB est élevée.

Résultats d'exploitation

Pour la période terminée le 30 juin 2026, les titres du FNB ont produit un rendement de 65,90 % et l'action ordinaire de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (symbole : CM) a affiché un rendement de 33,22 %. Les chiffres ci-dessus tiennent compte des distributions, le cas échéant.

La valeur liquidative du FNB a baissé de 44,7 % au cours de la période, de 5,43 millions de dollars au 31 décembre 2025 à 3,00 millions de dollars au 30 juin 2026.

Le FNB a généré un résultat global brut (perte) provenant des placements et des instruments dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB) de 1 767 086 \$. Le FNB a engagé des frais de gestion, des charges d'exploitation et des frais de transaction totalisant 134 890 \$, déduction faite de 13 474 \$ qui ont été payés ou pris en charge par le gestionnaire pour le compte du FNB. La renonciation et/ou la prise en charge de ces frais et/ou charges par le gestionnaire peut être résiliée en tout temps ou maintenue indéfiniment, à la discrétion du gestionnaire. Le FNB a versé des distributions de 0 \$ aux porteurs de titres au cours de la période.

Le FNB ne cherche pas à atteindre son objectif de placement au cours d'une période de plus d'un jour, puisque le FNB est rééquilibré chaque jour pour s'assurer que le risque de l'investisseur est limité à son capital dans le FNB. En raison de la capitalisation des rendements quotidiens et du rééquilibrage quotidien, les rendements du FNB pour toute période de plus d'un jour ne fluctueront probablement pas dans la même proportion et, possiblement, dans le même sens que le rendement ou l'inverse du rendement, selon le cas, de l'action ordinaire correspondante au cours de la même période. Cet effet s'accroît lorsque la volatilité des rendements quotidiens de l'action ordinaire correspondante augmente et/ou lorsque la période se prolonge.

Le rééquilibrage quotidien nuira au rendement du FNB si le rendement quotidien (en pourcentage) de l'action ordinaire correspondante est volatil. Par exemple, le FNB devrait perdre 6 % (comme le montre le tableau) si son action ordinaire correspondante n'a offert aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 25 %. Si une action ordinaire correspondante n'a généré aucun rendement sur une période d'un an et a connu une volatilité annualisée de 50 %, la perte hypothétique sur une période d'un an pour le FNB s'élève à 22,1 % comme le montre le tableau ci-dessous.

Les hypothèses utilisées dans le tableau comprennent ce qui suit : a) exclusion des charges du FNB; b) taux d'emprunt / de prêt (pour atteindre l'effet de levier) de zéro pour cent. Si les charges du FNB étaient incluses, le rendement du FNB serait inférieur à ce qui figure dans le tableau.

Fourchette de la volatilité de la cible quotidienne	FNB d'action individuelle double
10 %	(1,0) %
25 %	(6,0) %
50 %	(22,1) %
75 %	(43,3) %
100 %	(63,8) %
125 %	(79,2) %

Au cours du premier semestre 2026, les secteurs financiers canadiens ont surperformé les marchés actions plus larges, soutenus par une forte croissance des bénéfices des grandes banques et des conditions de crédit résilientes malgré des signaux macroéconomiques mitigés. Le secteur bancaire canadien a bénéficié de taux d'intérêt stables, de performances de crédit disciplinées et d'une forte activité des marchés de capitaux, tandis que des modifications réglementaires des tampons de capital ont apporté un soutien supplémentaire à la capacité de rendement du capital. Le sentiment plus large du marché a été influencé par les tensions géopolitiques et les pressions inflationnistes dues aux matières premières, qui ont créé des périodes de volatilité mais ont généralement soutenu les finances canadiennes par rapport à leurs pairs mondiaux.

Le rendement du FNB reflétait celle de la Banque Canadienne Impériale de Commerce durant cette période. Le sentiment des investisseurs a été soutenu par les résultats financiers de la Banque, notamment des bénéfices généralement supérieurs aux attentes du marché, une performance de crédit stable et une croissance continue dans ses activités bancaires principales. Comme le FNB cherche à fournir environ deux fois (200 %) la performance quotidienne des actions ordinaires de la Banque impériale canadienne de commerce, avant frais et dépenses, le recours à l'effet de levier a amplifié à la fois les gains et les pertes lors des périodes de volatilité du marché.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB a conclu une facilité d'emprunt de fonds avec son courtier principal afin d'emprunter jusqu'à 100 % de son actif net pour acheter des titres de participation faisant partie de sa cible quotidienne de l'action ordinaire, conformément à son objectif de placement. Le FNB a engagé des coûts d'emprunt facturés par ses courtiers principaux correspondant à un taux de financement de référence majoré d'un écart de financement multiplié par le montant total emprunté par le FNB. Le taux de financement de référence actuellement applicable au FNB est le taux de prêt à un jour de la Banque du Canada (CABROVER).

Le FNB a retenu les services de Financière Banque Nationale inc. afin de fournir des activités de courtage principal ainsi que du financement sur marge. Au 30 juin 2026, les montants minimum et maximum empruntés pour la période se terminant le 30 juin 2026 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	30 juin 2026
	Solde du prêt
	\$
Maximum emprunté	5 482 312
Minimum emprunté	2 406 253

Au 30 juin 2026, le solde du prêt sur marge à payer était de 2 950 898 \$, soit 98,30 % de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Levier financier

En tant que fonds commun de placement alternatif, le FNB aura recours à l'effet de levier en empruntant des fonds ou en concluant plusieurs contrats dérivés. Le FNB mesure l'effet de levier absolu en fonction de la valeur absolue et la juste valeur, le cas échéant, théorique sous-jacente totale des titres et/ou des positions en instruments financiers dérivés, exprimée comme un ratio de l'actif total détenu par ce FNB, le cas échéant. **Le levier financier absolu du FNB, conformément à son objectif de placement, n'excédera pas environ 200 % de sa valeur liquidative, soit 2 fois cette dernière, au moment du rééquilibrage quotidien.** Afin que le risque d'un actionnaire se limite au capital qu'il a investi dans le FNB, le levier financier absolu du FNB sera rééquilibré chaque jour où l'indice sous-jacent se négocie à la TSX.

Période close le	Niveau minimum de l'effet de levier	Niveau maximum de l'effet de levier	Effet de levier à la clôture	Pourcentage approximatif de l'actif net
30 juin 2026	2,00:1	2,00:1	2,00:1	200 %

Événements récents

Aucun développement récent dans le secteur, dans la gestion du FNB ou relativement au FNB lui-même n'a eu, ni ne devrait avoir, d'incidence importante sur le FNB.

Opérations entre parties liées

LongPoint Asset Management Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur du FNB.

Le FNB paie au gestionnaire des frais de gestion aux termes d'une convention de gestion (voir la section « Frais de gestion » ci-dessous).

Frais d'exploitation

À moins que le gestionnaire ne les annule ou ne les rembourse, le FNB paie l'ensemble des frais d'exploitation, notamment (sans s'y limiter) : les frais de gestion, les honoraires d'audit, les frais liés aux services offerts par le dépositaire, les coûts associés à l'évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l'envoi des documents aux actionnaires, les coûts liés aux assemblées des actionnaires, les droits d'inscription à la cote et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice, le cas échéant, les frais payables à la CDS, les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l'intention des actionnaires et coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts, les coûts associés au comité d'examen indépendant, les coûts d'exploitation de la Société, l'impôt sur le revenu, les taxes de vente, les commissions et les frais de courtage, les retenues fiscales ainsi que les frais payables à des fournisseurs de services relativement à des questions de conformité réglementaire et de fiscalité dans des territoires étrangers, les coûts liés aux procurations, et les coûts de la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire adoptée après la création du FNB.

Frais de gestion

Le FNB verse annuellement au gestionnaire 1,25 % en fonction de la valeur liquidative des actions de ce FNB, y compris la taxe de vente. Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu.

Le tableau ci-après présente le détail, exprimé en pourcentage, des services obtenus par le FNB du gestionnaire en contrepartie des frais de gestion versés au cours de la période.

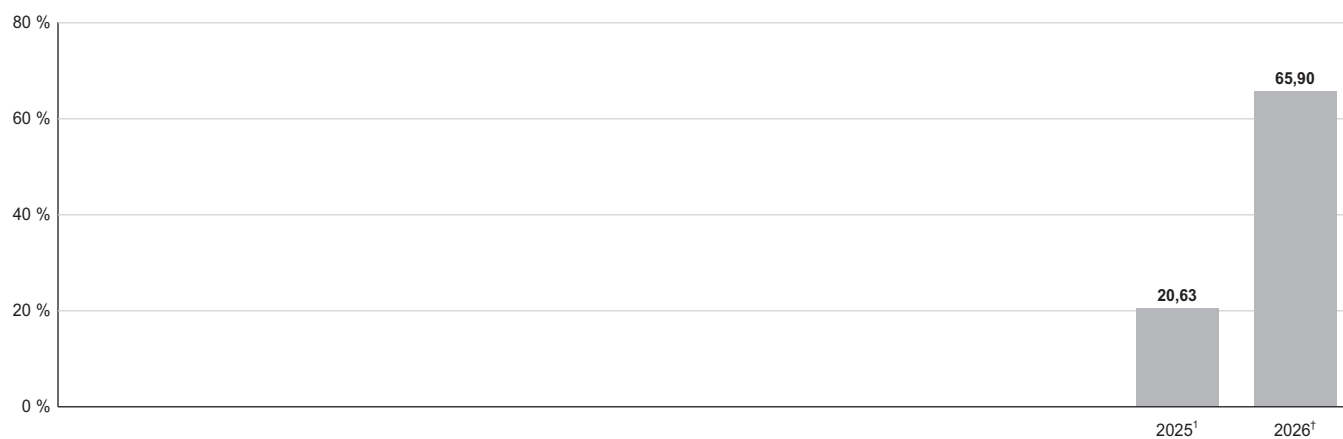
Marketing	Frais de gestion du portefeuille, frais administratifs généraux et profit	Charges du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou prise en charge
28 %	10 %	62 %

Rendement passé

Les rendements du FNB, présentés dans le graphique ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année, sont fondés sur la valeur liquidative du FNB. Ils supposent que les distributions effectuées au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des actions additionnelles du FNB. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'un FNB n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendement annuel

Ces graphiques à bandes présentent le rendement du FNB pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle le FNB a été créé.



⁽¹⁾ Rendements pour la période du 9 octobre 2025 (début des opérations) au 31 décembre 2025.

⁽²⁾ Rendements pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes et années indiquées.

Actif net par action ⁽¹⁾

Début des opérations : 9 octobre 2025

Période terminée	2026 30 juin	2025 31 décembre
Actif net au début de la période (\$) ⁽²⁾	24,13	20,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)		
Total des revenus	0,78	0,63
Total des charges	(1,31)	(0,31)
Gains (pertes) réalisé(e)s	11,31	0,37
Gains (pertes) non réalisé(e)s	5,08	1,92
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽³⁾	15,86	2,61
Distributions (\$)		
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	—
des dividendes	—	—
des gains en capital	—	—
remboursement de capital	—	—
Distributions annuelles totales ⁽⁴⁾	—	—
Actif net à la fin de la période (\$) ⁽²⁾	40,02	24,13

Ratios et données supplémentaires

Période terminée	2026 30 juin	2025 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	3 002	5 428
Nombre d'actions en circulation ⁽⁵⁾	75 000	225 000
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	2,60	1,46
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	3,48	4,59
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	6,18	5,53
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	200,15	61,23
Valeur liquidative par action (\$)	40,02	24,13
Cours de clôture ⁽⁹⁾	39,95	24,17

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB et des états financiers intermédiaires non audités. L'actif net par action présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des actions du FNB. Ces écarts sont expliqués, s'il y a lieu, dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net est calculé conformément aux normes comptables IFRS.

⁽³⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

⁽⁴⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en actions additionnelles du FNB, ou les deux.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des actions de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des actions de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend toutes les actions de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours de la période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB sont élevés au cours de la période, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un FNB.

⁽⁹⁾ Cours de clôture à la TSX au dernier jour de bourse de la période.

Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2026

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Banque Canadienne Impériale de Commerce	199,9
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	(99,9)
	100,0

Total de la valeur liquidative 3 001 839 \$

Répartition par pays

	% de la valeur liquidative
Canada	199,9
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	(99,9)

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du FNB. Dans le cas d'un FNB comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le FNB. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.LongPointETFs.com.



LONGPOINT
les FNB